

À SAINTE SUZANNE, L'ERVE RETROUVE SON LIT (MAYENNE)

Et si la valorisation du patrimoine historique des moulins et la reconquête du bon état des eaux allaient de pair ? C'est le défi qu'entendent relever le syndicat du bassin de l'Erve et la commune de Sainte-Suzanne.



Philippe Auphan,
président du syndicat du bassin de l'Erve.

“ Le syndicat recherche le bon état écologique de la rivière. Mais aussi son amélioration sur des aspects touristiques et patrimoniaux.

Sainte-Suzanne, chef-lieu de canton de la Mayenne. 23,14 km². 973 habitants. Seule commune de France à détenir à la fois les labels “Plus beau village de France”, “Petite cité de caractère”, “Station verte”, “Pays d'art et d'histoire” et à avoir tenu tête à Guillaume le Conquérant. Perchée sur un à-pic rocheux au sommet d'une colline isolée, ceinturée de bocages ancestraux, la cité médiévale domine la vallée de l'Erve et ses nombreux moulins.

L'Erve prend sa source à une vingtaine de kilomètres en amont, sur le versant sud de la chaîne des Coëvrons, collines du Massif armoricain. À Sainte-Suzanne, au pied du donjon, elle serpente dans la vallée et traverse un complexe système hydraulique, aujourd'hui obsolète. “Entre le XVI^e et XIX^e siècle, plus d'une quarantaine de moulins tiraient leur énergie de la rivière. Rien qu'à Sainte-Suzanne on en comptait dix-neuf. L'eau contribuait au développement économique de la cité”, explique Xavier Seigneuret, technicien rivière du syndicat du bassin de l'Erve. À l'exception d'un moulin qui a cessé son

activité en 1995, la majorité d'entre eux a été délaissée au début du XX^e siècle. Quant aux autres ouvrages hydrauliques, ils ont vu leurs usages disparaître au fil du temps. Biefs d'aménée, canaux de fuite, déversoirs et vannes se sont alors peu à peu délabrés et la gestion de l'eau a été délaissée. L'Erve se détériorait. Au début des années soixante-dix, les pouvoirs publics ont pourtant cru pouvoir y remédier. Ils ont restauré et modernisé la plupart des ouvrages. Un plan d'eau artificiel, une lubie d'époque, a même été créé. En vain. Le cours d'eau, dont le nom en gaulois - erva - désignait une eau vive, n'avait de vif que son nom. “La vitesse d'écoulement de la rivière était faible, les pièces d'eau s'ensavaient, la faune et la flore s'appauvrirent. Il n'y avait ni libre circulation des poissons, ni libre transit des sédiments. La continuité écologique était rompue”, précise Xavier Seigneuret.

Une eau fraîche et oxygénée

En 2007, afin de restaurer le bon état écologique de la rivière, le syndicat qui

Avant la reconquête, l'envasement du cours d'eau



regroupe 16 communes et étend sa compétence sur une centaine de kilomètres de cours d'eau, décidait d'engager des travaux.

Dans la foulée, il signait un contrat de restauration et d'entretien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil général de la Mayenne et la région Pays de la Loire. Deux programmes ont ainsi vu le jour. Le premier prévoyait des travaux d'entretien et de plantation, l'aménagement d'abreuvoirs pour les bovins afin d'empêcher le piétinement des berges, et la lutte contre les plantes envahissantes comme la renouée du Japon ou l'élodée du Canada... Le second programme portait sur l'aménagement de 27 ouvrages hydrauliques. Ces derniers travaux n'ont cependant pas encore débuté. Suite à une première enquête publique et l'avis négatif du commissaire enquêteur, une nouvelle étude a été lancée.

Profitant néanmoins de cette dynamique, la mairie de Sainte-Suzanne avec la communauté de communes d'Erve et Charnie et le syndicat du bassin de l'Erve, décide d'engager parallèlement des travaux sur le tronçon communal de la rivière. Objectifs : rétablir la continuité écologique de l'Erve en supprimant le plan d'eau et en démantelant ses barrages, remettre en service le Grand Moulin en amont avec la création d'ateliers pédagogiques autour de l'eau,

de l'électricité et de la farine, mais aussi maintenir un passage d'eau au Moulin Neuf, en aval. "C'est un projet collectif. De nombreux partenaires y sont associés. Les études ont commencé en 2009. Nous avons vidangé le plan d'eau et démolì l'ouvrage en 2010. La restauration des moulins devrait débuter dans les prochains mois", souligne Xavier Seigneuret. "Le syndicat recherche le bon état écologique de la rivière" ajoute Philippe Auphan, président du syndicat du bassin de l'Erve. Mais aussi son amélioration sur des aspects touristiques et patrimoniaux". Le chantier n'est pas encore achevé, mais déjà quelque chose a indéniablement changé. Là où il y a deux ans encore s'étendait une pièce d'eau stagnante où seules carpes et brèmes se plaisaient, coule aujourd'hui une rivière. L'employé du syndicat du bassin de l'Erve savoure : "Une fois l'eau évacuée, on s'est retrouvé avec plus de deux mètres de vase au milieu de laquelle l'Erve se frayait maladroitement un chemin. Difficile de se l'imaginer à présent...". En quelques mois la boue a séché et s'est couverte d'un tapis végétal riche et coloré. L'Erve a retrouvé son lit d'origine. Cailloux et sable, mouilles et radiers, ombre et lumière se succèdent. L'eau est fraîche et oxygénée. Il y a ce bruissement, l'envoûtant clapotis d'une eau qui coule, une douce musique qui sonne comme un renouveau. ■

Le coût du projet a été estimé à 268 441 euros. 171 500 euros pour la restauration et la remise en eau du Grand Moulin, 79 000 euros pour la vidange du plan d'eau, le démantèlement de son barrage et la mise en eau du moulin du Pont Neuf et 17 941 euros pour les travaux d'aménagement paysager sur le site. Le syndicat du bassin de l'Erve prend en charge environ 102 000 euros. L'agence de l'eau finance ce projet à hauteur de 76 000 euros. ■

ENTRETIEN



Les gens se réapproprient le site

Xavier Seigneuret, technicien rivière employé par le syndicat du bassin de l'Erve, est l'une des chevilles ouvrières du projet. Aujourd'hui il en mesure les premiers résultats.

Les oppositions au projet furent-elles nombreuses ?

Il y en a eu. Mais nous avons mené une très large concertation. Rapidement un réel engouement s'est créé autour du projet. D'ailleurs après les premiers travaux, les gens se sont réappropriés rapidement le site. C'est un signe qui ne trompe pas.

Quelles furent les principales critiques ?

On ne devrait pas parler de critiques, mais plutôt de craintes. Craintes que les travaux détruisent le patrimoine meunier existant, qu'ils favorisent les inondations, qu'ils provoquent l'assèchement de la rivière et la raréfaction du poisson...

Au bout du compte, c'est tout l'inverse qui va se produire.

En êtes-vous sûr ?

Lorsqu'on a vidé le plan d'eau et que nous nous sommes retrouvés devant cette étendue de vase, le doute m'a effleuré. Mais rapidement le miracle de la nature s'est produit. La rivière a retrouvé son lit et la vase s'est transformée en un jardin riche et varié.

Quels sont les résultats sur le milieu ?

J'ai réalisé début septembre une pêche électrique sur le plan d'eau, assez exceptionnelle. Là où il n'y avait que des carpes, brèmes et brochets, on trouve aujourd'hui sur 80 mètres environ 1 000 poissons, 80 truites et ses espèces d'accompagnement, loche franche, goujon, vairon, chabot. C'est une belle réussite ! ■